

2. La globalisation en question

1. La nouvelle ligne de fracture entre « pro » et « anti » globalisation

Depuis quelques années, c'est la question de la globalisation économique, de l'interdépendance des systèmes nationaux de production et d'échange, de la financialisation du monde – dont, en 2007, la crise des subprimes américaines a révélé l'ampleur – qui polarise l'attention. Délocalisation des activités de production à la recherche des coûts de main-d'œuvre les plus bas, perte d'efficacité des régulations juridiques et fiscales nationales et affaiblissement de l'idée même de souveraineté, crise du politique dont les marges de manœuvre semblent fondre comme neige au soleil, émergence d'une classe restreinte de gens immensément riches à côté de milliards de miséreux, montée en puissance de nouveaux acteurs financiers – fonds de pension, *hedge funds*, fonds souverains – capables de déstabiliser de vastes pans de l'économie ou d'en prendre le contrôle, émergence de la Chine et de l'Inde comme nouveaux acteurs économiques globaux dont les entreprises partent à l'assaut de bastions industriels américains ou européens : les différents aspects de la globalisation économique occupent à juste titre

la première place dans les médias. Faut-il être pour ou contre la globalisation économique ? Peut-on faire marche arrière et revenir à l'autonomie ou à une certaine autarcie des systèmes nationaux ou régionaux de production et d'échange ? Ces nouveaux léviathans que sont les très grandes entreprises cosmopolites sont-ils les monstres à abattre ou les dispensateurs d'un progrès universel ?

Il est tentant de réduire à cette alternative, pour ou contre la globalisation, le débat sur l'économie du XXI^e siècle. Telle n'est pas mon opinion : l'interdépendance entre les sociétés de la planète est irréversible comme l'est la nouvelle dimension de l'interdépendance entre l'humanité et la biosphère, et la mutation profonde de nos modèles de production et d'échange ne se réduit pas à l'alternative entre système globalisé d'un côté et juxtaposition de systèmes localisés de l'autre.

Il n'en reste pas moins que, depuis plus de dix ans, l'opposition entre tenants d'une globalisation néolibérale, selon lesquels elle garantit et diffuse la prospérité, les régulations étatiques étant un obstacle au progrès plutôt que sa condition, et opposants à cette globalisation, qui y voient la source de tous les maux, de l'instabilité, de la pauvreté, des crises de la démocratie, des menaces sur la biosphère, de la prospérité des mafias, de la succession des crises financières et, pourquoi pas, du terrorisme, occupe le devant de la scène politique et médiatique.

Après la chute du mur de Berlin et l'implosion du « communisme réel », le capitalisme triomphant s'est pendant quelques années trouvé sans rival et ses critiques sans une alternative unificatrice. À maints égards, et parfois avec les mêmes acteurs, l'altermondialisme a pris le relais du communisme pour affirmer la possibilité et la nécessité d'une alternative, pour unifier les forces qui critiquent le capitalisme triomphant et font de la « fin de l'histoire », c'est-à-dire de l'absence de choix, une imposture... historique.

Les positions des deux camps sont souvent caricaturales et les réponses qu'ils proposent aux défis du monde d'aujourd'hui plus incantatoires que réelles. En revanche, le débat à la vertu, comme tout débat démocratique, d'obliger chacun à mettre ses arguments sur la table, de préciser ses critères d'évaluation, d'exprimer ses hypothèses ou ses schémas explicatifs. C'est pourquoi le détour par ce débat s'impose.

J'ai donc pris le parti de passer rapidement en revue les arguments des uns et des autres, non pour distribuer les bons et les mauvais points mais pour en tirer un éclairage, éventuellement contradictoire, sur les principaux points en débat. Ma posture est ici inconfortable. D'un côté, je suis résolument altermondialiste : je crois qu'un autre monde et une autre économie sont non seulement possibles, mais même indispensables, et vite, car nous allons droit dans le mur. Mais, de l'autre, je pense que les critiques des altermondialistes se trompent souvent de cible – qu'il s'agisse des institutions financières internationales ou des entreprises transnationales – et que les alternatives mises en avant sont nébulosées. Et, surtout, qu'il ne suffit pas de mettre bout à bout des revendications toutes légitimes pour aboutir à une alternative crédible.

Il est plus difficile qu'il n'y paraît d'y voir clair dans les arguments échangés, sauf quand ce sont d'évidentes contrevérités. J'en prends un exemple simple : « La bonne gouvernance démocratique est la condition du développement économique et de la réduction de la pauvreté », énonce le catéchisme libéral. Faux ! Selon les institutions internationales elles-mêmes, les deux tiers de la réduction de la pauvreté, depuis plus de dix ans, sont imputables au développement de la Chine qui est tout sauf un modèle de bonne gouvernance démocratique²⁴. Mais il est souvent plus difficile de prendre un des protagonistes en aussi flagrant délit de mensonge. Je vois pour ma part trois obstacles.

24. Pierre Calame, « Le contre-exemple asiatique », in *La gouvernance démocratique*, Karthala, 2008.

Le premier tient aux limites des données chiffrées. Les arguments des uns et des autres se nourrissent de données chiffrées et de corrélations entre ces données. Mais ce sont souvent les chiffres eux-mêmes qui posent problème. Restons sur la question de la pauvreté. Un revenu monétaire par habitant rend-il compte convenablement de l'état de pauvreté ? C'est toute la question de la différence entre pauvreté et misère, entre rareté matérielle partagée par toute une société qui a gardé sa cohésion et sentiment d'être exclu de la société de consommation là où elle est la règle générale. Il se peut bien, de ce fait, que la globalisation économique réduise la pauvreté et aggrave la misère mais, les données chiffrées ne faisant pas la distinction entre les deux, il est impossible de le savoir.

Le deuxième obstacle tient au fait que le monde n'est pas un laboratoire où l'on pourrait faire varier à volonté tous les facteurs pour tester l'influence de chacun d'eux de façon irréfutable. Le monde est ce qu'il est. Nos données expérimentales, ce sont les différentes sociétés du monde et, bien souvent, les données chiffrées sont agrégées à l'échelle des différents États. Chaque itinéraire de développement se caractérise par un bouquet de facteurs explicatifs dont les influences mutuelles ne sont pas expérimentalement séparables. Tout au plus peut-on avancer des explications plausibles. Pour reprendre l'exemple de la Chine, savoir ce qui, dans son développement économique fulgurant, tient à sa culture, à son régime politique, au dynamisme est-asiatique dans son ensemble ou à son insertion dans l'économie mondiale relève de l'exercice de style. Tout au plus peut-on dire que ces facteurs se sont combinés, à un moment de l'histoire, en un cocktail unique. Aussi une grande place est-elle laissée à des interprétations contradictoires. Admettons que les données disponibles puissent permettre d'éliminer des interprétations fausses mais pas de soutenir que tel schéma explicatif est « vrai » parce qu'il est le seul compatible avec les données d'observation.

Le troisième obstacle, enfin, tient à l'imprécision des concepts et à leur charge émotive. Prenons le beau mot de démocratie.

Parle-t-on d'un régime politique particulier, la démocratie représentative, ou s'agit-il, de façon plus substantielle du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et, dans ce cas, quel est le « peuple » dont on parle ? Les néolibéraux vont tirer la démocratie dans leur camp, associant liberté économique et liberté politique. Les altermondialistes la tirent dans le leur, arguant du fait que les règles internationales de l'échange, dont ont convenu les États, privent « les peuples », dont ils se proclament les authentiques représentants, du droit de disposer d'eux-mêmes, au profit d'un capitalisme apatride.

Il n'est donc pas étonnant que les uns et les autres se bombardent d'arguments péremptoires et se traitent de noms d'oiseau. Malgré les outrances respectives, j'ai souhaité m'attarder un instant à ce duel car chaque argument mérite néanmoins réflexion. Et, comme tout duel exige un « champion » de chaque camp, j'ai choisi du côté des altermondialistes René Passet et son pamphlet *Éloge du mondialisme par un « anti » présumé*²⁵ et, du côté des néolibéraux, Martin Wolf dont j'ai déjà parlé. C'est dire que je ne prétends pas épouser le sujet, inépuisable par nature, mais seulement le mettre en scène.

L'argumentation de Martin Wolf m'intéresse : d'abord parce qu'elle est sérieusement argumentée, ensuite parce qu'elle est conçue comme un texte de combat, et même de combat anxieux, contre la montée des adversaires de la globalisation, ce qui donne une argumentation plus acérée, plus engagée que lorsque les défenseurs de la « pensée unique » néolibérale se bornent à exposer leur système de pensée comme une évidence résultant d'une loi de nature.

Comme il le rappelle dans son introduction, le combat de Martin Wolf est enraciné dans son histoire familiale : une famille d'intellectuels juifs autrichiens fuyant le nazisme et réfugiée à Londres. Il a donc vécu dans sa chair, à travers la mémoire familiale puisqu'il est né au lendemain de la Seconde Guerre mondiale,

25. René Passet, *Éloge du mondialisme par un « anti » présumé*, Fayard, 2001.

les grands basculements qui se sont produits au cours du XX^e siècle : la première mondialisation de l'économie, de 1870 à 1914 ; le grand coup d'arrêt de la Première Guerre mondiale ; la montée du communisme, le formidable attrait intellectuel du marxisme ; la manière dont la pensée marxiste a su rencontrer les immenses frustrations nées de l'inégalité de répartition des gains et des sacrifices de la révolution industrielle et l'instauration sur ces bases de régimes totalitaires. Cet attrait intellectuel du marxisme explique en partie la myopie, voire la malhonnêteté intellectuelle, d'une grande partie de la bourgeoisie « progressiste », refusant de voir se profiler, derrière le triomphe du « progrès » et de la « justice », incarnés par la victoire du communisme, la mise en place d'un totalitarisme.

Après le coup d'arrêt de la première mondialisation, donné par la guerre de 14-18 et la révolution bolchevique, le second coup d'arrêt, plus brutal encore, a été donné à l'occasion des crises économiques de l'après-guerre et surtout de la crise de 1929. Ce coup d'arrêt a conduit à la mise en place de régimes fascistes et nazis, au repli de chacun derrière ses frontières, à la reprise des politiques de puissance, débouchant inéluctablement sur la Seconde Guerre mondiale, les camps d'extermination, les logiques de purification éthique, et, au bout du compte, le quasi suicide de l'Europe entraînant des pays entiers dans sa chute. C'est ce traumatisme immense, ces peuples pantelants dont le spectacle et le vécu ont inspiré les pères de l'Europe, qui explique que les pays européens ont adhéré au Gatt (Global Agreement on Transportation and Trade) : le dépassement des nationalismes politiques et économiques ; le développement des échanges comme seul moyen du « plus jamais ça », plus de retour au nationalisme. Et, de même que l'un des principaux inspirateurs de l'Europe, Jean Monnet, voyait dans la construction européenne la première étape de la construction d'une fédération mondiale, de même la suppression des barrières au libre commerce entre les pays européens pouvait apparaître comme une première étape vers une libéralisation des échanges au niveau mondial.

Telle est la vision historique que porte Martin Wolf. Je lui fais crédit de son honnêteté. Je ne peux voir en lui un simple laquais d'un grand capital international sans identité, sans foi et sans loi qui aurait pour seul objectif de mettre le monde entier en coupe réglée, insensible à la plainte qui monte de milliards de réprouvés, exclus du banquet de la prospérité ! S'il prend la peine de pourfendre avec autant de vigueur des « antiglobalisation » pourtant si disparates et dispersés, s'il souligne avec autant de perspicacité, de lucidité, de verve et de mauvaise foi leurs multiples contradictions, c'est tout simplement qu'il a peur de revivre l'histoire. Il y voit, peut-être pas toujours à tort, une forme de résurgence de l'élite intellectuelle qui, dans le passé, a su mettre en forme des idées, mobiliser les masses et faire le lit des tyrannies. Il ironise mais il prend la menace au sérieux.

Les partisans de la contre-révolution libérale, née dans les universités américaines dès les années 1960 puis incarnée politiquement à la fin des années 1970 et dans les années 1980 par Margaret Thatcher et Ronald Reagan, croisés du libéralisme économique et de la démocratie considérés comme les deux faces d'une même monnaie, comme peuvent l'être la liberté à entreprendre et la liberté de pensée, croyaient avoir définitivement gagné la partie avec la chute du mur de Berlin, l'effondrement du bloc soviétique, la mort de Mao Tsé-toung et la conversion de la Chine à l'économie de marché. Et voilà qu'ils voient, comme les braises qui continuaient à couver sous la cendre, la résurgence d'idéologies contraires, mettant à profit comme autant d'herbes sèches aussi bien les formidables frustrations que laisse subsister cette deuxième mondialisation que les opportunités qu'elle offre à ses adversaires, comme l'usage de la manne pétrolière en Arabie saoudite et au Venezuela ou les facilités d'Internet, pour susciter une multitude de brasiers, qu'ils s'appellent « intégrisme islamique », « terrorisme », « populisme » ou « altermondialisme ». Et ils se mettent à craindre que ces multiples brasiers locaux ne se transforment à nouveau en embrasement général.

Je cite la page 312 de son chapitre conclusif intitulé: « Les menaces d'aujourd'hui et les promesses de demain ». « L'effondrement de l'ordre libéral international qui s'est opéré au XX^e siècle [il fait ici allusion à ce qui s'est passé au début du XX^e siècle, quand la première globalisation s'est trouvée mise en échec par la montée conjointe du communisme et du national-socialisme] a commencé dans nos propres pays avec la montée des idées antilibérales. »

Il y a des parallèles à faire aujourd'hui avec ce que le chef économiste de l'OCDE, David Henderson, a appelé les « collectivistes du nouveau millénaire » pour désigner les groupes qui s'unissent afin de protester contre le capitalisme global. En vérité, ces groupes de protestataires sont très différents et n'ont pas la même cohérence intellectuelle que ne l'avaient les opposants au libéralisme il y a un siècle. À l'époque, les opposants au libéralisme avaient en commun deux idées : le socialisme radical et un nationalisme caractérisé par la race. Ces deux groupes réclamaient le contrôle de l'État sur l'économie et considéraient que le collectif devait primer sur l'individu. Chacun des deux recherchait le pouvoir et savait ce qu'il en ferait. C'est ce qui les a rendus extrêmement dangereux.

Les origines intellectuelles du mouvement antilibéral actuel sont beaucoup plus diverses. Il inclut les mouvements environnementalistes, les lobbies qui œuvrent en faveur du développement, des populistes, des socialistes, des communistes et des anarchistes. Rendant compte du livre de Mike Moore (l'ancien directeur général de l'Organisation mondiale du commerce), Rose Mary Righter, du *London Times*, dit à juste titre que « la brigade anti-globalisation n'est qu'un sac de noeuds de contradictions, reliant la gauche et la droite, les poujadistes, les protectionnistes, les environnementalistes, les nationalistes, les anarchistes, les ONG d'inspiration religieuse, et, si déprimant que cela puisse paraître, les vétérans chics dits du bon vieux temps du radicalisme, de l'époque où les activistes occidentaux brandissaient le Petit Livre rouge de Mao Tsé-toung tandis que des millions de Chinois étaient assassinés pendant la révolution culturelle. Ces groupes

(antiglobalisation) ne sont unis que par ce à quoi ils s'opposent. Ils ne sont enracinés dans aucune force sociale cohérente telle qu'a pu l'être dans le passé la classe ouvrière. Ils rejettent en général les partis politiques. Ils n'offrent aucune alternative à la manière de gérer l'économie. Leurs objectifs eux-mêmes sont opposés : tandis que certains demandent une plus grande souveraineté nationale, d'autres demandent une meilleure gouvernance mondiale ; certains appellent au développement des pays pauvres tandis que d'autres voudraient le stopper : certains tout en s'opposant à l'intégration internationale acceptent certaines formes de l'économie de marché tandis que d'autres veulent revenir à un passé mythique où l'on respectait l'environnement ; certains dénoncent les entreprises tandis que d'autres dénoncent les États oppressifs. Les derniers enfin s'opposent à tout changement économique ». Après ce portrait à charge, Martin Wolf conclut néanmoins : « Reconnaissions qu'une partie de ce que certains de ces contestataires disent, en dénonçant notamment l'hypocrisie des pays développés et le drame de la pauvreté, est exacte. » Mais un mouvement politique, ajoute-t-il, ne peut pas battre quelque chose qui existe en n'ayant rien dans les mains. Un mouvement qui n'est que protestataire n'a guère de chances de triompher.

Même si le portrait que dresse Martin Wolf de ses adversaires ne manque pas de pertinence, il est assez facile de voir les grandes failles de son système de pensée, tant pour l'analyse du passé que pour la compréhension du futur.

Du côté du passé, présenter la première mondialisation comme une formidable vague de progrès humain aurait de quoi étonner le Congo belge férolement asservi, les ressources naturelles mondiales captées au profit d'un petit nombre de pays riches, les sacrifices imposés à la majorité de la population par l'industrialisation, la Chine semi-colonisée avant d'être mise en coupe réglée par le Japon, la famine organisée en Inde au nom de la liberté de commerce et, *last but not least*, le choc des appétits de puissance aboutissant à la Première Guerre mondiale.

Les approximations et impasses ne sont pas moins grandes pour la deuxième vague de mondialisation économique. Contradiction radicale aussi dans l'approche de la démocratie, exaltée, d'un côté, si elle met en place des gouvernants acquis aux idées néolibérales mais accusée, de l'autre, de donner naissance à des États souvent inefficaces. Exaltation du pouvoir des riches : la mise en concurrence des États par les firmes transnationales devient une incarnation de l'idéal démocratique puisque, face à la libre opinion des investisseurs, les États doivent être capables d'en donner pour leur argent. Mais, en même temps, reconnaissance claire que le développement libre des échanges à l'échelle internationale, loin d'abolir le rôle des États, ne fait que le renforcer et appelle par ailleurs la mise en place d'une véritable gouvernance mondiale.

Impasse, voire cynisme, à l'égard des problèmes environnementaux. Martin Wolf en vient à dire des obscénités du genre : « Il est très bien que les industries polluantes aillent dans les pays pauvres puisque eux accordent plus d'importance à la création d'emplois dont ils ont si terriblement besoin qu'à la protection de l'environnement qui constitue un luxe de riches. »

Enfin, malgré la rigueur de l'analyse, silence complet sur l'énorme défi que représente le partage équitable des ressources entre les différents peuples de la planète, sur le fait que les entreprises transnationales participent à cette redistribution mais dans des termes tels que c'est sur la majorité la moins qualifiée et la moins mobile de la population que retombe la totalité des sacrifices à faire.

S'il est possible, avec un livre de synthèse comme celui de Martin Wolf, de résumer la pensée et les craintes du camp libéral, il est beaucoup plus difficile de dégager les grandes lignes du camp antiglobalisation, plus justement converti maintenant à l'altermondialisme, puisqu'il s'agit d'une juxtaposition de perceptions et de perspectives souvent contradictoires entre elles et qu'unit surtout la lutte contre le même ennemi.

On dispose néanmoins d'un texte un peu comparable à celui de Martin Wolf parce qu'associant, lui aussi, analyse et littérature de

combat. C'est le texte manifeste de René Passet, écrit en 2001 à l'époque où il était président du conseil scientifique d'Attac. Économiste respecté, il publie alors *L'éloge du mondialisme par un « anti » présumé*. Ce qui est intéressant mais aussi inquiétant dans le texte d'un homme que j'estime beaucoup et dont les engagements humanistes et les convictions sont sincères, la rigueur incontestable, l'ouverture d'esprit évidente, ce sont les dérives dans le portrait de ses adversaires du camp néolibéral mais aussi le caractère extrêmement vague des propositions alternatives.

Remarquons d'abord, chez René Passet, le même type d'énoncé que chez Martin Wolf à propos de la démocratie. Dans un cas comme dans l'autre, une forme de terrorisme intellectuel aboutit à dire qu'un régime n'est considéré comme véritablement démocratique, indépendamment de savoir comment s'est prononcée la majorité de la population, que dans la mesure où le résultat du vote est conforme à leur propre vision du monde. Martin Wolf exalte la démocratie mais fait un portrait souvent négatif des élites politiques qui en sont issues et de l'État qu'elles gouvernent au nom du peuple. Il passe aussi sous silence les formidables capacités d'une ploutocratie mondiale à influencer les campagnes électorales, René Passet, de son côté, n'hésite pas à voir dans les élites politiques démocratiques des valets du grand capital tant qu'elles n'incarnent pas la volonté du « vrai » peuple qui, lui, connaissant ses « vrais » intérêts, est nécessairement acquis à l'antiglobalisation.

Dans le pamphlet de René Passet²⁶, je picore quelques noms d'oiseau. Il compare les nouveaux puissants de ce monde, les financiers, au personnage de Robur le Conquérant, créé par Jules Verne en 1896 et à qui il faisait dire : (René Passet, page 36) « J'ai tout pouvoir sur le monde entier, proclame Robur le Conquérant, et il n'est pas de puissance humaine qui soit en mesure de lui résister dans n'importe quelle circonstance. Qu'on n'essaie pas de s'en emparer, il est et sera hors de toute atteinte. Le jour où il me plairait d'avoir des millions ou des milliards, je n'aurais qu'à étendre

26. René Passet, *Éloge du mondialisme par un « anti » présumé*, op. cit.

la main pour les prendre. Que les anciens et nouveaux continents le sachent, ils ne peuvent rien contre moi et je puis tout contre eux. » Jolie introduction de ce « vrai pouvoir qui appartient à la fraction haute du capitalisme financier ». « L'internationale financière se met en mesure de faire régner sa loi », « N'avoir qu'à étendre la main pour cueillir des millions, des milliards, tel est bien le rêve de ces nouveaux prédateurs ». René Passet pourfend l'accord multilatéral sur l'investissement (AMI), « discrètement concocté dans l'ombre complice du château de la Muette (au nom ô combien prédestiné) où siège l'OCDE ». L'AMI, dit-il « ne laisse aucun doute sur les ambitions de ses négociateurs ». Sous couvert des alléchantes promesses de la globalisation économique pour créer la prospérité pour tous, « brillante perspective qui n'était que la farine dont s'enduisait le loup voulant se faire passer pour l'agneau », nos modernes Robur n'avaient qu'un but : « Mettre le monde en coupe réglée [...]. Tout était prévu pour assurer la matérialisation du rêve [...], la combinaison d'un mécanisme de démantèlement avec un effet de cliquet afin d'avancer constamment, sans esprit de retour, sur la voie de la libéralisation [...]. Les grands traits de l'avenir dont rêvent les nouveaux maîtres du monde, assistés de leurs indispensables relais politiques, apparaissent désormais clairement : le monde mis en coupe réglée, tout entier finalisé par la ratification du capital financier, une planète enserrée dans le réseau tentaculaire d'intérêts n'ayant que des droits imposant leur loi aux États et leur demandant des comptes, exigeant le dédommagement du manque à gagner du fait de la défense de l'environnement, de la culture et de tout ce qui fait l'identité d'une nation ; le politique simple relais de la finance dont il aurait pour objet d'assurer la prospérité ; le fric valeur suprême et les hommes pour le servir, telle est la substance de leur projet mondialiste. »

Et les sous-titres sont à l'avenant : « Une mondialisation dévastatrice » (page 49), « Le temps des vampires » (page 56), « Le tissu social délabré » (page 64). « Voilà donc ce qu'est la mondialisation néolibérale : un vaste plan de confiscation du monde au profit

d'individus et d'institutions voulant faire des peuples et des gouvernements les instruments de leur rapacité, un mondialisme prédateur [...]. On ne peut manquer d'évoquer la pieuvre : d'abord parce que l'image des avancées tentaculaires s'impose mais aussi parce que c'est ainsi que l'on désigne la mafia par rapport à laquelle les lignes de démarcation de l'économie propre s'estompent. Sous le couvert de justifications théoriques ou idéologiques – dont les acteurs du système se moquent en fait éperdument – se dissimule une entreprise cynique de conquête pour laquelle – sous une apparaîante respectabilité – à peu près tous les moyens sont bons. »

Y a-t-il néanmoins un sursaut de l'éthique ? Non, ce ne sont que des apparences « mais en cette matière comme en toute autre ils savent – aidés par quelques larbins de plume – brouiller les situations et retourner le sens des choses. C'est au regard de la communauté humaine que nous récusons leur mondialisme et que nous affirmons le nôtre ». Heureusement, les vrais mondialistes, eux, sont là pour construire la « terre des hommes ». Pour remettre l'économie à sa place, pour imposer les normes sociales et environnementales.

La description polémique que fait René Passet des « petits hommes gris de Davos » est sans doute de bonne guerre, au même titre que quand Martin Wolf fustige ces intellectuels dévoyés, nostalgiques d'un communisme romantique, qui vont propager dans les campagnes, jouissant d'un prestige usurpé, la fausse bonne nouvelle d'une relocalisation de l'économie et d'un retour aux autarcies locales qui ressemble fort aux thèses des Khmers rouges.

Mais l'ardeur militante ne conduit-elle pas René Passet aussi, ou du moins ceux qui le lisent, à discerner dans ces « petits hommes gris » dont il parle l'expression d'un complot mondial, d'un capitalisme apatride et rapace, déjà gorgé de richesses et pourtant insatiable, loup déguisé en agneau pour utiliser ses propres termes, pillant les slogans généreux de ses adversaires en les détournant de leur sens, faisant une véritable OPA sur les beaux mots de

mondialisme, de liberté, de responsabilité, de démocratie pour endormir le bon peuple et littéralement le rouler dans la farine ?

La description de la tentative de l'OCDE d'établir un accord multilatéral sur l'investissement (AMI) comme moyen suprême d'abolir la liberté des États, donc le pouvoir populaire, de les asservir aux intérêts du grand capital personnalisé à ce point celui-ci qu'on voit comment on passerait par degrés des petits hommes gris de Davos aux « gnomes » de Zurich. En un mot, à une vision d'un complot mondial pour asservir secrètement le monde aux intérêts et aux volontés de pouvoir de quelques-uns.

Quant aux solutions, elles sont, dans le livre de René Passet, plus au stade des intentions que des politiques véritables. Concevoir un ordre mondial constitué de configurations mouvantes, d'alliances entre États qui partageraient les mêmes intérêts nous rappelle, du moins en Europe, de bien mauvais souvenirs. La critique de la finance et en particulier des fonds d'investissement institutionnels jette un voile pudique sur le fait que les fonds les plus importants sont précisément les fonds de pension des salariés. Quant à mettre l'économie au service de l'homme et pas l'inverse, comment ne pas être d'accord ? Encore faudrait-il être un peu plus précis sur les moyens de le faire depuis le temps qu'on en parle. D'accord, ô combien, pour la construction d'une communauté mondiale ; encore faut-il reconnaître que celle-ci ne se limite pas à de romantiques forums sociaux annuels mais doit déboucher sur une véritable gouvernance mondiale, que celle-ci doit créer les éléments d'un ordre juridique international et que cet ordre vient contredire l'idée de souveraineté des États que l'on reproche aux entreprises transnationales d'avoir mise à mal.

Pris entre ces deux feux au canon à longue portée, nous voilà bien ! D'ailleurs chacun des deux est déprimé. Martin Wolf l'est par « la vue de ces jeunes issus des milieux aisés de l'Occident qui veulent protéger les pauvres du monde d'un processus [la globalisation économique] qui a été capable d'assurer notre propre et remarquable prospérité ». Comme le déprime « le retour de tous les bons vieux clichés anticapitalistes, comme si l'effondrement du

communisme soviétique n'était jamais arrivé ». (page 320 ; c'est le dernier paragraphe de son livre).

Et voilà le portrait que René Passet tire, pour conclure son livre, de ces mêmes jeunes : « La foule pacifique de Porto Alegre – en dépit de toutes les détresses dont elle portait la voix – ne souhaitait pas le pire. Et c'est bien pour l'empêcher que l'on s'efforce de convaincre pendant qu'il est encore temps [...]. Face aux petits hommes gris repliés sur eux-mêmes [« les petits hommes gris, dit-il en introduction, les cloîtrés de Davos, protégés de la foule, qui représenteraient, nous dit-on, la mondialisation en marche »], qu'elle était belle la houle puissante et généreuse des hommes et des femmes dressés contre la servitude des peuples ! »

Après ces deux envolées lyriques, les réalités, complexes et contradictoires, vont nous paraître bien ternes.

2. Globalisation ou internationalisation ?

Je laisse de côté la théorie qui prétend démontrer, avantages comparatifs à l'appui, que le libre-échange est toujours bon pour la croissance et m'en tiens à quelques faits significatifs des cinquante dernières années.

Le premier, ce sont les mutations techniques, au premier rang desquelles la révolution de l'information – informatique, Internet – et celle des transports. Ces mutations réduisent la viscosité de l'espace. Les informations, les biens, les personnes circulent plus vite et à un moindre coût. Dans le processus de production, les capitaux immatériels – logiciels, systèmes de traitement de l'information – et ceux qui les maîtrisent prennent le pas sur les capitaux matériels – bâtiments, machines – et la main-d'œuvre de production. La production proprement dite de biens primaires – denrées agricoles, extraction de matières premières – et secondaires – fabrication des produits – représente une part toujours plus réduite de la valeur ajoutée totale. Par voie de conséquence, l'économie se tertiarise, les services publics et privés y occupent une place toujours plus grande. Or ces services sont, pour les uns,

attachés aux personnes et sont territoriaux par nature, localisés en fonction de la population dans son ensemble (éducation, santé, soin aux personnes âgées...) ou en fonction de la population solvable et, pour les autres, fonctionnent sans lien de proximité avec les bénéficiaires du service.

Ces mutations techniques comportent d'abord un potentiel nouveau de globalisation économique. Dans le domaine des services, chacun connaît l'exemple des services informatiques assurés depuis Bangalore ou du marketing téléphonique mené depuis l'Asie ou l'Afrique. Quand, dans le coût de transport d'une marchandise entre la Chine et Chambéry, le transport entre la Chine et Le Havre représente un tiers, entre Le Havre et Lyon le second tiers, entre Lyon et Chambéry le troisième, on comprend que le différentiel du coût de main-d'œuvre entre Chine et Europe se mette à jouer un rôle décisif.

La construction de l'Union européenne offre un très bel exemple de rattrapage économique à l'échelle nationale. L'Espagne, le Portugal, l'Irlande, pour ne citer qu'eux, ont formidablement bénéficié de leur intégration dans l'Union pour rattraper les pays fondateurs. La suppression des barrières économiques, associée à la volonté politique de l'Union d'assurer le rattrapage, a permis à ces pays de bénéficier de tout le potentiel de croissance que libéraient les mutations techniques.

Mais ces mutations techniques induisaient aussi, dans la logique de « destruction créatrice » chère à Schumpeter, l'obsolescence rapide de certains secteurs de production et de certaines professions, provoquant des mutations industrielles et sociologiques de grande ampleur, assurant une prime à ce qui est mobile, pénalisant ce qui est immobile. Ces transformations ne sont pas le résultat de la globalisation économique mais celle-ci les accélère, en rendant plus difficile la mise en place de politiques compensatrices à l'échelle nationale qui auraient pour résultat de ralentir le rythme des transformations.

Le deuxième fait est politique. À ce titre, les cas de la Chine et de l'Inde sont exemplaires. Il s'agit, pour l'une et l'autre, du

choix politique, fait à un moment donné de l'histoire, de provoquer le changement interne par l'ouverture (contrôlée) à l'échange avec l'extérieur. Les Chinois le répètent à l'envi, associant explicitement la politique de la dynastie Qing à celle de Mao Tsé-toung, en disant que l'histoire a appris ce que coûtait la fermeture de la Chine aux idées, aux connaissances, aux technologies et – accessoirement – aux capitaux de l'étranger. Le Parti communiste chinois a assumé le prix de cette ouverture, l'effondrement brutal de l'ancien tissu industriel étatique, l'impact sur le monde paysan. Faut-il pour autant dire que la croissance chinoise est le résultat automatique de la globalisation économique ? Évidemment pas. L'Inde, après l'époque de Nehru et d'Indira Gandhi, a choisi sa propre voie d'ouverture, plus lente que la Chine parce qu'elle s'appuie moins sur l'implantation d'entreprises étrangères pour accélérer les transferts technologiques et l'accès aux marchés internationaux, mais peut être plus sûre à terme.

Le troisième fait significatif, c'est le recours massif aux énergies fossiles et, secondairement, aux matières premières minérales qui caractérise nos systèmes de production et d'échange. Or cette énergie fossile, ces matières premières sont très inégalement distribuées dans le monde, le Moyen-Orient étant à lui seul le puits de pétrole du monde, la Russie détenant une part appréciable des ressources gazières. Ce facteur détermine largement les conditions de la globalisation économique, chaque pays ou région du monde devant trouver des produits à vendre pour assurer son approvisionnement en énergie fossile et en matières premières. Cette sécurisation des ressources ne passe pas nécessairement par la globalisation économique. Les deux autres voies possibles sont le contrôle politique direct sur les ressources ou la multiplication des accords bilatéraux de troc. En règle générale, on assiste à la combinaison des trois. En Afrique, l'Europe, les États-Unis et la Chine, demain l'Inde, jouent à pousse-toi de là que je m'y mette et privilégident contrôle politique direct ou accords bilatéraux.

En sens inverse, Hugo Chávez cherche à monnayer son pétrole par un contrôle politique sur les petits pays de l'Amérique latine. Dans tous les cas, énergie et matières premières sont au cœur de la globalisation économique, seul un petit nombre de pays ayant en fait les moyens de leur autosuffisance énergétique.

Le cas du pétrole et du gaz est lui-même révélateur. Le fait majeur de ces dernières années, c'est le recul des majors de l'énergie dans le contrôle de la ressource. Les pays producteurs de pétrole et de gaz ont parfaitement conscience de la valeur de leur rente pétrolière ou gazière et entendent la garder pour eux (ou pour leurs dirigeants), quitte à passer des accords d'exploitation avec les compagnies détentrices des technologies et accessoirement des capitaux ou des réseaux d'écoulement. Et l'émergence des fonds souverains des pays pétroliers et gaziers, comme hier le recyclage des pétrodollars, devient un des facteurs structurants de l'économie mondiale.

Le quatrième fait significatif est démographique. Les pays les plus anciennement développés, Europe, Japon et à un moindre titre États-Unis sont en voie de vieillissement rapide et ce vieillissement s'accompagne d'un embourgeoisement. Leur problème majeur est d'assurer leurs vieux jours. C'est ce à quoi s'emploient les États et les fonds de pension et de prévoyance.

Ils ont en théorie deux moyens de le faire : assurer chez eux la production par d'autres ou exporter la production en continuant à la contrôler. Le cas des Philippines est particulièrement intéressant : ce pays accueille des maisons de retraite pour vieux Japonais et exporte des infirmières. La voie de l'immigration étrangère étant jugée dangereuse, déstabilisatrice pour la société, elle est souvent artificiellement réduite par des mesures de contingentement, donnant à la globalisation économique son style si particulier : il est interdit d'interdire la circulation des biens et services mais interdit d'autoriser la circulation des personnes. Il faut donc interconnecter l'épargne des pays riches et vieillissants avec la force de travail des pays pauvres et jeunes. Le plus sûr, pour cela, est de

financer largement les entreprises des pays développés dans l'internationalisation de leur production, solution moins risquée que le financement direct d'entreprises de pays tiers, plus facilement sujettes à des mesures de nationalisation ou moins faciles à contrôler.

Voilà quatre puissants facteurs d'internationalisation de l'économie. Tous sont favorables au développement des entreprises transnationales. Elles ont besoin pour prospérer d'un espace de libre commerce : de la libéralisation des échanges mais sans droit international trop contraignant. De ce fait, seuls acteurs à l'échelle de cette économie internationalisée, il est indéniable qu'elles ont les moyens de faire des États leurs voyageurs de commerce. Il suffit pour s'en convaincre de voir ce que sont devenues les visites d'État à État : des rituels de signature de contrats. Les chefs d'État ne sont plus que les porte-serviettes des grands patrons qui les accompagnent et veillent à ce que les bonnes relations entre gouvernements créent un « climat propice aux affaires ».

Indéniable aussi que les entreprises transnationales sont, du fait même de la prééminence des capitaux immatériels et de la mobilité permise par l'abaissement des coûts de transport, en mesure de mettre les États en concurrence, d'où la réputation de la mondialisation d'aligner sur le moins-disant social. Nous verrons un peu plus loin que la réalité n'est pas aussi simple mais la concurrence, elle, est indéniable.

Que reste-t-il alors d'un lien automatique, positif ou négatif, entre globalisation économique et croissance ? Pas grand-chose, à vrai dire. Je ne vois aucun lien tangible entre le degré ou la vitesse d'ouverture d'un pays à l'économie mondiale et sa croissance économique. Trop de facteurs interviennent, qui influencent le parti que le pays peut tirer des opportunités de l'internationalisation pour espérer des relations simples et automatiques entre l'un et l'autre.

Cela étant posé, cela ne nous empêche pas de chercher à éclairer un certain nombre de questions souvent associées à la

globalisation économique : la concentration de la richesse aux mains de quelques-uns, l'évolution des inégalités entre pays, l'évolution des inégalités au sein d'un même pays, la répartition de la valeur ajoutée entre le capital et le travail, l'évolution de la capacité d'intervention de l'État. C'est à ces cinq questions que je vais maintenant m'attacher.

3. À qui profite la globalisation ?

La globalisation concentre-t-elle la richesse aux mains de quelques-uns ?

La concentration individuelle des richesses est certainement l'aspect le plus spectaculaire de la globalisation, même si ses conséquences concrètes en sont limitées, si ce n'est en termes de concentration du pouvoir. Martin Wolf cite l'article d'Ignacio Ramonet dans *Le Monde diplomatique*, bien entendu pour le pourfendre. Je le cite à mon tour car il s'agit de chiffres qui reviennent en permanence chez les altermondialistes. « Le progrès rapide de la globalisation et du néolibéralisme a été accompagné d'une croissance explosive de l'inégalité et d'un retour à la pauvreté de masse et au chômage. L'exact opposé de tout ce que devraient parvenir à faire un État moderne et une citoyenneté moderne. Il en résulte une croissance massive de l'inégalité. Les États-Unis, pays le plus riche du monde, ont plus de soixante millions de pauvres. La plus grande puissance commerciale du monde, l'Union européenne, en a plus de cinquante millions. Aux États-Unis, 1 % de la population possède 39 % de la richesse nationale. À l'échelle de la planète, la richesse détenue par les 358 personnes les plus riches, tous milliardaires en dollars, est supérieure au revenu total des 45 % les plus pauvres des habitants de la planète, soit au total 2,6 milliards de personnes. » Martin Wolf moque la comparaison que fait Ignacio Ramonet des patrimoines d'un côté (celui des riches) et des revenus de l'autre (celui des pauvres). Cette ironie n'est pas de mise : même si on divisait les patrimoines des 358 personnes les plus riches du monde par vingt pour avoir l'ordre de

grandeur du revenu procuré par ce patrimoine, l'ampleur du gouffre est gigantesque.

Qu'auraient donné les mêmes comparaisons il y a deux cents, il y a cent, il y a cinquante et il y a vingt ans ? Honnêtement je l'ignore. Peut-on attribuer ce fossé extraordinaire à la globalisation économique ? Honnêtement, je l'ignore tout autant. Est-ce une donnée significative pour comprendre l'inégalité entre les sociétés et au sein des sociétés ? Ce n'est pas évident. D'ailleurs, Thomas Piketty, qui consacre son ouvrage aux inégalités, s'attarde peu à ce type de données, même s'il montre que la part des revenus du patrimoine dans le revenu des ménages français augmente sensiblement pour les 20 % de ménages qui ont les revenus les plus élevés. Il constate qu'en France 10 % des ménages détiennent 50 % du patrimoine mais il note aussi (page 8) que « les revenus d'activités représentent au moins six ou sept fois plus d'argent que les revenus du capital perçus par les ménages et qu'il s'agit d'une caractéristique générale de la répartition des revenus dans tous les pays occidentaux ». Ce qui est certain, c'est qu'il existe un noyau de gens extrêmement riches. Au-delà de quelques milliers de fois le revenu des personnes pauvres, la multiplication par dix ou par cent a de grandes implications sur la distribution du pouvoir mais probablement une implication faible sur la différence de mode de vie, une fois noté que le fossé est abyssal.

Le facteur le plus décisif à terme est sans doute la coupure croissante entre les élites économiques gravitant dans l'économie internationale, mobiles, vivant entre eux, partageant les mêmes valeurs et les mêmes préjugés, et le reste de la population. La pratique des « stock-options », par exemple, a eu pour but de convertir les cadres dirigeants des entreprises à la « valeur d'actionnaire » et pour effet de les désolidariser du reste du personnel. L'ancienne classe moyenne, cet ensemble assez vaste qui a fait la stabilité de la société de masse, a éclaté entre une élite économique, administrative et politique, et les exécutants de la société de la connaissance. À l'échelle européenne, les enfants de fonctionnaires européens bénéficient d'un avantage comparatif considérable pour

embrasser la carrière. On ne saurait trop souligner les effets délétères de cette coupure.

La globalisation accroît-elle les inégalités entre nations ?

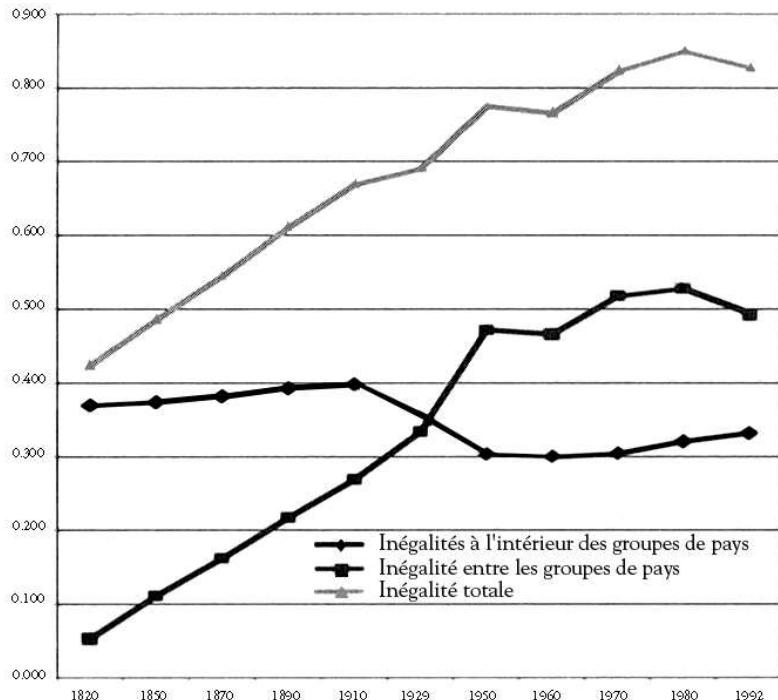
Il y a quarante ans, si l'on suivait l'opinion des « tiers-mondistes » de l'époque, la messe était dite : le développement des échanges internationaux ne pouvait que se faire au détriment des pays les plus pauvres. Les libéraux exposaient la thèse inverse avec le même sentiment d'évidence : le commerce international allait permettre le rattrapage progressif des plus pauvres. La réalité se situe, comme toujours, entre les deux. Chaque camp invoque évidemment des chiffres à l'appui de sa thèse mais les conclusions, ici plus encore qu'ailleurs, dépendent de la période analysée et de la manière de caractériser les pays. Encore faut-il, de surcroît, disposer de chiffres susceptibles de refléter une réalité sociale, de distinguer, à revenu monétaire donné, la pauvreté de la misère ou la pauvreté objective de la pauvreté ressentie dans un monde où l'image de la richesse parvient au fin fond des villages et des bidonvilles. Ce n'est pas le cas. Je suivrai ici les conclusions bien informées et nuancées de Jean Gadrey²⁷.

Le phénomène massif, sur le très long terme, est qu'entre 1820 et 1950 les inégalités entre pays ont crû dans des proportions considérables : l'Occident a fait son décollage industriel, laissant sur le carreau les autres pays. Ceci apparaît clairement sur la première courbe ci-dessous, qui montre l'évolution de l'indice de Gini pour trois données : l'inégalité entre pays, l'inégalité à l'intérieur des pays et l'inégalité totale.

L'inégalité entre groupes de pays s'est fortement accrue de 1820 à 1950. La période de la première globalisation économique, en gros entre 1870 et 1910, ne se signale pas par une accélération de cette tendance à l'accroissement des inégalités. C'est au contraire pendant la période 1929-1950, celle des replis nationaux, que l'augmentation de l'inégalité entre groupes de pays a été la plus grande ! La croissance des inégalités a été beaucoup plus lente

27. Jean Gadrey, *Alternatives économiques*, n° 256, mars 2007.

Évolution historique des inégalités entre pays et à l'intérieur des pays²⁸



Source : F. Bourguignon et Ch. Morrisson, « L'inégalité entre les citoyens du monde », *American Economic Review*, vol. 92, n° 4, septembre 2002, p. 727-44.

28. L'indice de Gini est un indice synthétique permettant de caractériser la distribution des revenus dans une société donnée. Le coefficient de Gini est de zéro lorsque tous les revenus sont distribués de manière égale et de 1 en cas d'inégalité maximale. Le coefficient de Gini peut être calculé à partir de la formule suivante :

$$G = \frac{2}{n^2 \bar{y}} \sum_{i=1}^n i \left(y_i - \bar{y} \right)$$

où

n = la population totale

\bar{y} = le revenu moyen

y_i = le revenu du i ème ménage.

Source : Répartition du Revenu et pauvreté, Communication sollicitée de l'équipe spéciale des statistiques du développement rural et du revenu des ménages agricoles, Réunion commune CEE/Eurostat/FAO/OCDE sur les statistiques alimentaires et agricoles en Europe, Rome, 29 juin-1er juillet 2005. Disponible sur le site de l'UNECE (United Nations Economic Commission for Europe) à l'adresse suivante : www.unece.org/stats/documents/ces/ac.61/2005/3.f.doc

entre 1950 et 1980, et il semble même que cette inégalité a commencé à baisser en 1980, au moment où s'accélère la deuxième vague de globalisation économique. Cela s'explique aisément : c'est le moment où la Chine puis l'Inde, qui représentent à elles deux 40 % de la population de l'humanité, entament leur décollement.

La globalisation agrave-t-elle les inégalités au sein des pays ?

Entre 1978 et 2001, les PIB par habitant des États-Unis, de l'Europe de l'Ouest et du Japon ont crû de manière globalement identique, au rythme de 1,7 % par an en moyenne pour les deux premiers et de 1,8 % pour le troisième. Mais la Chine, pendant ce temps, a crû de 4,27 % par an et l'Inde de 2,29 % par an. Or ils représentent à eux deux 40 % de l'ensemble de l'humanité. À l'opposé, l'Amérique latine avec 1,28 % par an et surtout l'Afrique avec 1,06 % par an ont décroché. Le moins que l'on puisse dire est que la globalisation économique, pour autant qu'elle soit la cause principale de ces évolutions, a eu des effets contrastés.

Examinons, sur le même graphique, l'évolution des inégalités entre les personnes au sein d'un même groupe de pays.

Ces inégalités augmentent lentement de 1820 à 1910, chutent entre 1910 et 1950, reprennent lentement après 1950 et semblent s'accélérer légèrement dans la dernière période.

Quand on examine l'inégalité globale entre personnes à l'échelle du monde entier, c'est évidemment le phénomène d'inégalité entre les pays qui est dominant, de sorte qu'au total l'inégalité globale a augmenté jusqu'en 1980 et commence à diminuer après 1980.

Affinons l'analyse pour les pays de l'OCDE. Je m'appuierai ici sur les travaux de Thomas Piketty. Quand on définit l'inégalité des revenus, au sein de l'OCDE, comme le rapport entre le revenu au-dessus duquel se situent 10 % de la population et le revenu au-dessous duquel se situent les 10 % de la population les plus pauvres,

on constate d'abord, selon les données de l'OCDE, des variations sensibles d'un pays à l'autre.

Extrait du livre de Thomas Piketty :

**L'inégalité des revenus dans l'OCDE,
mesurée par le ratio P90/P10**

Suède	2, 7	Royaume-Uni	3, 8
Belgique	2, 8	Italie	4, 0
Norvège	2, 9	Canada	4, 0
Allemagne	3, 0	États-Unis	5, 9
France	3, 5		

Lecture : en Suède, pour faire partie des 10% les plus aisés, il faut gagner 2,7 fois plus que pour faire partie des 10% les plus pauvres.

Notes : il s'agit du ratio P90/P10 pour les revenus disponibles ajustés par la taille des ménages (cf. Atkinson et al., 1995).

Années : 1984 (Allemagne, France), 1985 (Australie), 1986 (États-Unis, Italie, Norvège, Royaume-Uni), 1987 (Canada, Suède), 1988 (Belgique).

Source : LIS, Atkinson, Rainwater et Smeeding, 1995, p. 40.

On ne s'étonnera pas de trouver aux deux extrêmes la Suède avec un ratio de 2,7 et les États-Unis avec un ratio de 5,9. Ce ratio n'a manifestement rien à voir avec le degré d'ouverture de l'économie sur l'extérieur puisque le taux d'ouverture de l'économie suédoise, et plus généralement de l'économie européenne, est plus élevé que le taux d'ouverture de l'économie américaine.

Plus frappante encore est la proximité entre la France, avec un ratio de 3,5, et le Royaume-Uni avec un ratio de 3,8. Ainsi, la France après quinze ans de socialisme, et la Grande-Bretagne, après le Thatcherisme, se retrouvent dans des situations somme toute très voisines. Cela permet entre parenthèses de mesurer l'écart entre le discours politique et les faits.

Qu'en est-il maintenant de l'évolution récente des inégalités salariales ? Sur ce point également, Thomas Piketty a réuni des données

fort intéressantes. Je retiens de ses travaux la comparaison entre les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Suède, entre 1970 et 1990. Aux États-Unis, l'inégalité est passée de 3,2 en 1970 à 4,5 en 1990. En France, elle a diminué de 3,7 à 3,2, au Royaume-Uni, elle a augmenté de 2,5 à 3,3 et en Suède elle est restée stable à 2,1.

De 1820 à 1970, la loi de Kuznets s'est trouvée relativement bien respectée : le processus de développement se caractérise en son début par des inégalités croissantes, lors de l'industrialisation et de l'urbanisation des sociétés agricoles traditionnelles, puis se stabilise et diminue substantiellement. À l'évidence, la Chine en est à la première phase.

Dans un article de « Problèmes économiques » traduit de *The American Economic Review*²⁹, Thomas Piketty et Emmanuel Saey analysent l'évolution des hauts revenus (10 % de la population) et des très hauts revenus (1 % de la population), au cours du XX^e siècle, aux États-Unis, en Europe et au Japon.

Tout d'abord, les évolutions les plus brutales ont concerné les très hauts revenus. La fluctuation de la part des hauts revenus au cours du temps est essentiellement imputable à l'évolution des très hauts revenus. La part des très hauts revenus s'est effondrée dans l'entre-deux-guerres et au moment de la Seconde Guerre mondiale, du fait de l'effondrement des revenus du capital. Or, la part du capital dans l'ensemble des revenus n'a pas significativement remonté depuis lors. Les auteurs avancent deux hypothèses complémentaires : les grandes crises – les guerres et la crise économique de 1929 – ont particulièrement affecté les détenteurs de capital ; l'instauration d'impôts progressifs sur le revenu ou les successions a contribué à réduire les écarts de revenu. En revanche, à partir de la fin des années 1970, la proportion de la richesse nationale qui va aux très hauts revenus recommence à croître rapidement dans les pays anglo-saxons, du fait, cette fois, de

29. Thomas Piketty, Emmanuel Saey “The Evolution of Top Incomes. Historical and International Perspective”, in *The American Economic Review*, vol. 96. n° 2, mai 2006.

l'apparition d'une tranche de très hauts revenus professionnels et salariaux. Cette reprise de la croissance n'est pas observable en France et au Japon. Peut-on pour autant l'attribuer à la globalisation économique ? Ne faut-il pas l'attribuer à une nouvelle vague de révolution industrielle fondée sur la tertiarisation des emplois d'une part et les technologies de l'information et de la communication de l'autre ? La question reste ouverte.

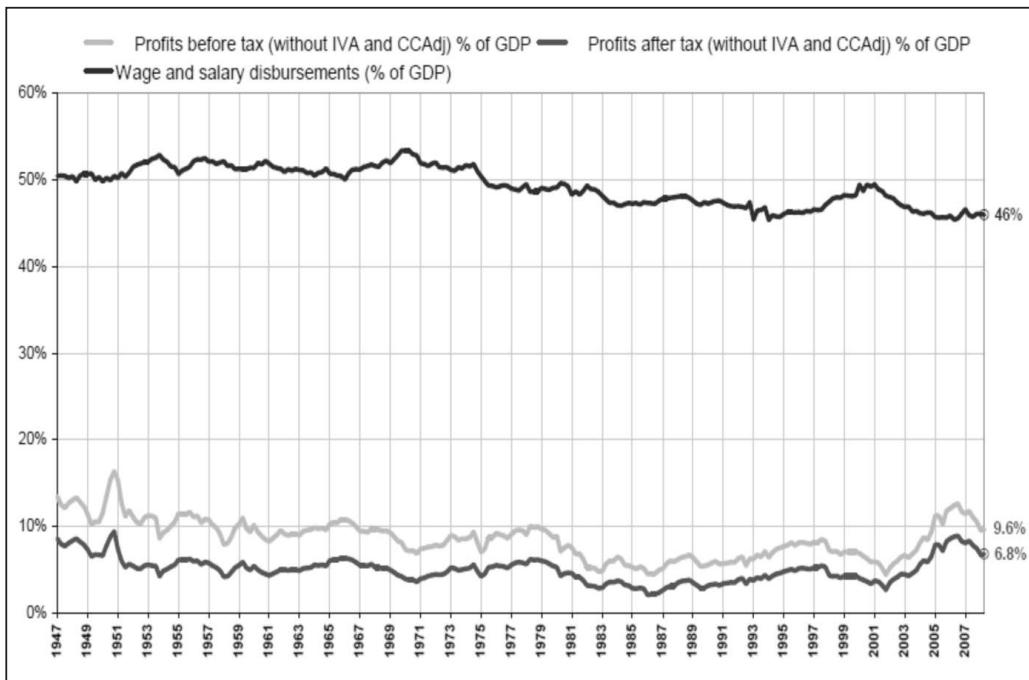
La globalisation gruge-t-elle les salariés au profit des actionnaires ?

Si tel était le cas, cela se manifesterait par une évolution à long terme où le partage de la valeur ajoutée des entreprises entre capital et travail se ferait au profit du premier et au détriment du second. La part de la valeur ajoutée allouée au capital est l'excédent d'exploitation. Elle inclut dans les impôts sur les bénéfices, l'amortissement des investissements, les bénéfices réinvestis et les dividendes versés aux actionnaires. Compilant différentes sources, Thomas Piketty nous livre, là aussi, des données précieuses comparant l'évolution de cette répartition aux États-Unis, en France et au Royaume Uni entre 1920 et 1995. Il confirme sur longue période la stabilité assez étonnante de cette répartition : « La part des salaires ne descend jamais en dessous de 60 % et ne monte jamais au-delà de 71 % avec des valeurs situées généralement autour de 66 %-68 % et il est impossible de déceler la moindre tendance systématique d'augmentation ou de diminution de la part des salaires au cours du temps » (Thomas Piketty, p. 40 et 41). Fait plus provocant encore, quand on compare la période 1980-1995, la part du capital baisse aux États-Unis de 33,9 à 33,5 % ; elle augmente légèrement au Royaume Uni entre 29,2 et 31,5 % ; elle fait un bond en avant en France en passant de 28,3 à 39,7 %. Thomas Piketty nous invite à prendre ces chiffres avec des pinces car les modes de calcul peuvent varier mais, là aussi, l'ordre de grandeur est fort intéressant.

L'analyse de la part des salaires et des profits après impôts dans le total du produit national brut est une autre manière d'essayer

de cerner le problème. Nous disposons du graphique, ci-après, donnant l'évolution des deux aux États-Unis entre 1947 et 2007.

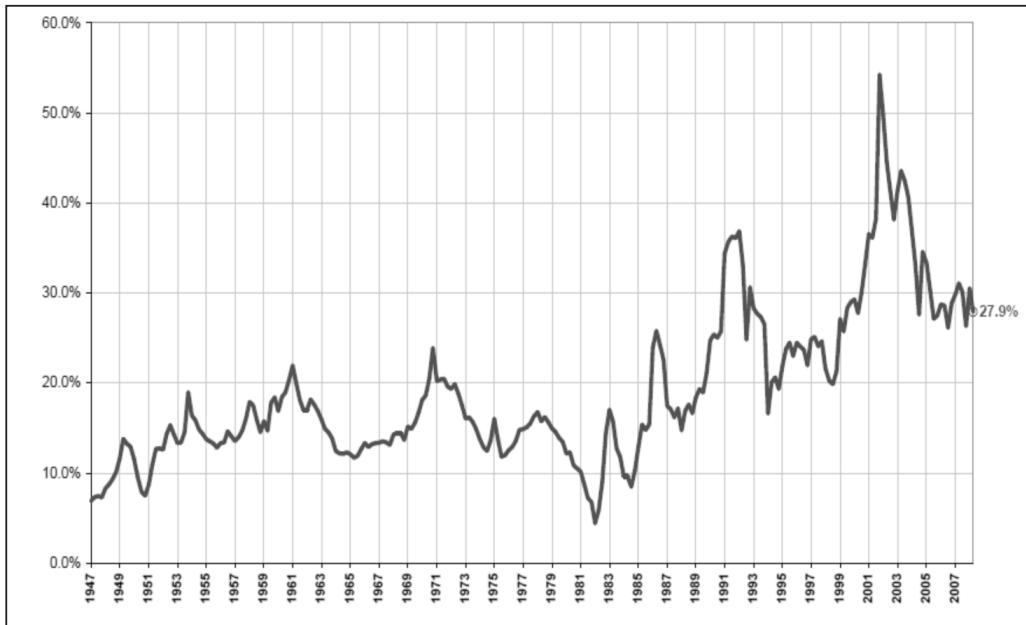
États-Unis : salaires et profits dans les entreprises



On peut constater une lente érosion de la part des salaires mais pas au profit d'une croissance tendancielle de la part des profits après impôt. En revanche, on observe à une date récente, entre 2001 et 2006, une montée rapide des profits.

Une des données les plus frappantes concerne aux États-Unis l'évolution de la part des profits des institutions financières par rapport au total des profits des entreprises. Cette évolution est présentée sur le graphique ci-après :

États-Unis : profits financiers



De 1947 à 1987, cette part a connu des oscillations fortes mais autour d'une moyenne de 15 %. À partir de 1987, elle s'est mise à croître pour se situer aux environs de 30 %. On voit ce que signifie la financiarisation du monde.

La globalisation ruine-t-elle l'action des États ?

Une des idées majeures des adversaires de la globalisation économique, évoquée dans le pamphlet de René Passet cité plus haut, est que celle-ci désarme l'État parce que les États sont mis aujourd'hui en concurrence les uns avec les autres par le grand capital apatride, sont sanctionnés s'ils pratiquent une politique de transfert trop généreuse et sont de ce fait « tirés vers le bas », vers un État minimum. J'avoue avoir été un moment séduit par cette thèse qui a pour elle une sorte d'évidence apparente ; elle résume l'idée de nivellation par le bas, popularisée par les chantages à la délocalisation pratiqués par beaucoup d'entreprises depuis quelques années. Mais que nous disent au juste les chiffres ? Là aussi, Martin Wolf s'est livré à une savante compilation des données disponibles sur treize pays développés. De 1913 à 1996, la part

des prélèvements publics (dépenses publiques et transferts sociaux) est passée en moyenne de 13,1 à 45 %, comme le montre le tableau ci-joint.

**Ensemble des dépenses publiques,
exprimé en % du produit national brut**

Pays	1913	1937	1960	1980	1996
Australie	16,5	14,8	21,2	34,1	35,9
Autriche	17,0	20,6	35,7	48,1	51,6
Canada	n. a.	25,0	28,6	38,8	44,7
France	17,0	29,0	34,6	46,1	55,0
Allemagne	14,8	34,1	32,4	47,9	49,1
Italie	17,1	31,1	30,1	42,1	52,7
Irlande	n. a.	25,5	28,0	48,9	42,0
Japon	8,3	25,4	17,5	32,0	35,9
Norvège	9,3	11,8	29,9	43,8	49,2
Suède	10,4	16,5	31,0	60,1	64,2
Suisse	14,0	24,1	17,2	32,8	39,4
Royaume-Uni	12,7	30,0	32,2	43,0	43,0
États-Unis	7,5	19,7	27,0	31,4	32,4
Moyenne arithmétique	13,1	23,8	28,0	41,9	45,0

Source : Vito Tanzi et Ludger Schuknecht, *Public Spending in the 20th Century : A Global Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

Cette croissance s'est accélérée au cours de la grande période de mise en place de l'État providence : elle est passée en moyenne de 28 à près de 42 % en vingt ans, de 1960 à 1980. Ce qui est plus étonnant en revanche, c'est qu'après 1980 la part des prélèvements a continué à augmenter, quoique beaucoup plus lentement, pour passer de 42 à 45 % pour la moyenne des treize pays. Ce qui est plus frappant encore, c'est l'extraordinaire disparité entre ces treize pays. Je prendrai le cas de la France et celui des États-Unis. Le taux de prélèvements en France a toujours été nettement supérieur à celui des États-Unis. En début de période, en 1913, il était

déjà de 17 % en France contre 7,5 aux États-Unis. Jusqu'en 1960, les deux évolutions ont été pratiquement parallèles. En 1960, le taux de prélèvements en France avait doublé pour atteindre 34,6 % mais le taux de prélèvements aux États-Unis, lui, avait presque quadruplé pour passer de 7,5 à 27 %, de sorte qu'en fin de période l'écart entre les deux était d'un peu plus de 7 % alors qu'il était de 10 % en début de période. C'est à partir de 1960 que les modèles de société français et américain vont carrément diverger. Tandis que le taux de prélèvements américain passait de 27 à 32,4 % soit une augmentation de 5 points, le taux de prélèvements français passait de 34,6 à 55 %, soit plus de 20 points.

Première conclusion donc, dans aucun des pays le taux de prélèvements n'a baissé. La thèse d'une pression à la baisse ne tient pas. Je ne sais s'il faut conjecturer une telle baisse dans le futur, mais le fait est qu'elle ne s'est pas produite jusqu'à présent.

Deuxième conclusion, évidente, nous sommes en présence de choix de société, sans rapport avec l'ouverture des économies sur l'extérieur. Les économies européennes sont plus ouvertes sur l'extérieur que l'économie américaine et pourtant les taux de prélèvements sont bien supérieurs en Europe qu'aux États-Unis. Même lorsqu'on parle de modèle anglo-saxon, il faut pour le moins nuancer le propos car le taux de prélèvements au Royaume-Uni en 1996 était de 43 %, à comparer avec le taux de prélèvements allemand de 49 % et le taux de prélèvements français de 55 %. Or il est difficile de prétendre que ces taux de prélèvements élevés pénalisent gravement l'économie européenne : celle-ci est systématiquement excédentaire au niveau de la balance commerciale pendant toute la période alors que l'économie américaine est systématiquement déficitaire. Cela s'explique assez aisément : les prélèvements ne constituent pas que des charges pour les entreprises, ne sont pas des boulets accrochés aux pieds de l'économie, ils servent aussi à créer le cadre général et le capital social et culturel nécessaire à une économie moderne.

4. Vers un nouveau partage mondial des richesses

Il fut un temps, pas si lointain, où, appliquant à l'échelle mondiale et aux relations entre nations la thèse marxiste de la paupérisation absolue, les penseurs tiers mondistes voyaient l'exploitation des pays pauvres par les pays riches comme un processus inexorable par lequel les riches devenaient plus riches et les pauvres plus pauvres. Les données en notre possession prouvent que le contraire se produit depuis les années 1980 et que des phénomènes de rattrapage sont en train de se produire. Mais ce rattrapage peut-il s'opérer sans que le mode de vie des populations des pays développés ait à en souffrir ? Et si les populations en souffrent, quelles fractions en souffrent plus que d'autres ? Nous évitons en général soigneusement ce genre de questions. Elles sont pourtant au cœur de l'internationalisation de l'économie.

Au moment du référendum sur la Constitution européenne, au printemps 2005, deux figures symboliques se sont invitées à la table de débat et leur parole muette a fait un vacarme assourdissant : le plombier polonais et l'ouvrier du textile chinois. L'un et l'autre symbolisaient la globalisation : le premier symbolisait l'impossible concurrence des travailleurs français avec les travailleurs des nouveaux pays membres de l'Union européenne dans le domaine des services et le second l'impossible concurrence avec la Chine dans le domaine manufacturier.

Ce débat virtuel a montré que, dans les pays développés, on n'a pas encore pris conscience que l'arrivée de nouveaux compétiteurs, s'imposant pour l'instant par des coûts salariaux plus faibles, tirant, comme on dit, le social par le bas, du moins pour la main-d'œuvre peu qualifiée, n'est qu'une des formes concrètes et particulières prises par un problème beaucoup plus général : la nécessité de partager équitablement avec tous les peuples de la terre les ressources limitées de la biosphère.

Si nous décomposons le monde, par la pensée, en une vingtaine de régions, il va falloir à terme, pour assurer l'équité entre les régions, un formidable effort de redistribution des pays

anciennement développés au profit des autres régions du monde. Équité veut dire ici l'accès de chacune des régions à un niveau de bien-être comparable, ce qui ne veut d'ailleurs pas dire nécessairement produits nationaux bruts par habitant comparables.

La redistribution dont il s'agit concerne les savoirs, les savoir-faire et l'accès aux ressources naturelles. Intuitivement, nous savons qu'il va falloir partager mais en réalité nous renonçons à en concevoir les modalités concrètes, faisant comme s'il suffisait d'accompagner le développement des autres sans aucune conséquence pour nous.

Quel modèle avons-nous d'une véritable redistribution aboutissant à un vrai rattrapage ? Le rattrapage des « petits dragons » asiatiques et en particulier du Japon a, à la fin des « Trente Glorieuses », a fait frémir la France. L'image de l'invasion des produits japonais a été très présente jusqu'au début des années 1980. Souvenons-nous en France de l'épisode, en 1982, du dédouanement des magnétoscopes japonais à Poitiers ! Les deux exemples les plus significatifs que nous vivons aujourd'hui sont l'arrivée de dix nouveaux membres dans l'Union européenne et l'émergence de la Chine et de l'Inde. Là, un processus de redistribution en vraie grandeur, impliquant non plus des millions mais des milliards de personnes, est engagé.

Prenons d'abord le cas de l'Union européenne. L'intégration européenne, et c'est tout à son honneur, a été jusqu'à présent un vaste processus de mise à niveau des différents peuples d'Europe, avec de remarquables effets de rattrapage, à la fois économiques et institutionnels, de la part des nouveaux entrants des années 1970 : l'Espagne, le Portugal, la Grèce en particulier. Dans ce processus, la possibilité de développer dans ces pays des productions à destination de l'ensemble de l'Europe a joué un rôle capital. Cela a supposé la mobilisation des capacités institutionnelles, techniques et commerciales des nouveaux membres, mais aussi le transfert de certaines productions des anciens membres vers les nouveaux membres, qu'il s'agisse d'agriculture, de services ou de production industrielle. Pour cela, les nouveaux pays membres de

l'époque ont dû utiliser les avantages comparatifs dont ils disposaient, notamment un coût de main-d'œuvre plus faible. Dans un contexte général de croissance, l'Europe disposait de solides positions sur le marché mondial et le processus de rattrapage a été sans grande douleur.

L'arrivée, en 2004, de dix nouveaux membres s'est opérée dans des conditions plus difficiles parce que la croissance globale de l'Europe n'est pas là et parce que les Polonais, les Hongrois, les Tchèques ou les Baltes sont pris entre le fer et l'enclume, entre la haute productivité de la main-d'œuvre d'Europe occidentale et la poussée industrielle chinoise. Leur « invasion » potentielle, d'ailleurs très relative du fait de leur population réduite et de leur faible dynamisme démographique, ressemble fort à celle de l'Empire romain par les peuples germaniques aux IV^e et V^e siècle : ces Germains étaient eux-mêmes poussés dans le dos par les envahisseurs d'Asie centrale. Leur inclusion dans l'Europe et leur rattrapage progressif du niveau de vie européen vont donc se faire de façon plus douloureuse.

Quand on regarde maintenant la grande redistribution à l'échelle mondiale, il est parfaitement illusoire de penser que le rattrapage des autres régions du monde va se faire sans conséquence sur notre mode de vie. Ce qui serait concevable si les ressources de la planète étaient infinies devient impossible dès lors qu'elles ne le sont pas. Il est donc hypocrite de prôner d'un côté le rattrapage au nom de l'équité et d'en dénoncer de l'autre les effets négatifs sur nos sociétés riches.

Quels sont les moyens concrets de produire ce rattrapage ? Il y a en gros trois méthodes.

La première, c'est la création, par des entreprises de l'ancienne Union européenne, d'unités de production dans les nouveaux pays membres de l'Union et dans les autres régions du monde. Ce sont les investissements directs européens à l'étranger. On peut, pour faire passer la pilule, dire que ces investissements directs à l'étranger sont destinés à la consommation extérieure et non à la réimportation, qu'ils suscitent des achats chez nous dans d'autres

domaines, qu'ils poussent nos économies à se spécialiser vers le haut, etc. Tout cela est vrai mais il n'empêche que les investissements doivent être remboursés et que cela se traduit nécessairement par des importations, donc des délocalisations.

La deuxième méthode c'est l'implantation, dans les nouveaux pays membres de l'Union européenne ou dans les autres régions du monde, de firmes non européennes. Elles viennent faire concurrence aux entreprises européennes sur le marché international et le marché européen ; en apparence, il n'y a pas délocalisation ; en pratique, les branches dans lesquelles ces créations s'opèrent en subissent le contrecoup et connaissent licenciements et fermetures.

La troisième méthode est d'aider, par le moyen de programmes publics d'assistance technique, les nouveaux pays membres de l'Union européenne ou les autres régions du monde à recréer, à partir d'acteurs purement locaux, les conditions de savoir-faire et de mobilisation des capitaux ou les réseaux commerciaux nécessaires pour arriver au même objectif. Outre le fait que cette constitution de savoir-faire, tant au plan technique qu'au plan organisationnel, est alors moins bien assurée et moins rapidement que par l'intervention d'entreprises qui disposent de ces deux savoir-faire et ont intérêt à les transmettre pour développer leur activité, cette solution, sympathique sur le papier, est passablement hypocrite : on voit combien sont difficiles les débats sur les politiques de coopération et de développement, combien il est laborieux de tenter de convaincre les pays développés de consacrer 0,7 % de leur richesse à l'aide au développement des autres. Ces difficultés disent bien ce que nous sommes prêts à concéder spontanément : des miettes de notre bien-être actuel et à condition que celui-ci soit préservé. Nous n'envisageons pas sérieusement le partage des richesses entre les régions du monde.

Dans les trois cas évoqués, compte tenu des effets d'apprentissage nécessaires et de l'absence d'accumulation historique des conditions d'une économie efficace (à l'exception notable de l'éducation) tant dans les nouveaux pays membres que dans les

autres régions que l'Europe, seule la différence de salaire, donc de niveau de vie, permettra à de nouvelles activités de trouver leur place au sein de l'ensemble européen ou mondial et de contribuer au nouveau partage des richesses au sein du monde.

Mais qui dit partage dit sacrifice et équité dans ces sacrifices. Or les sacrifices demandés du partage des ressources et des richesses ne sont pas répartis de façon équitable. Ils sont concentrés sur la frange la moins qualifiée de la population.

Soyons plus précis. On peut distinguer schématiquement, dans les activités économiques, celles qui sont liées à la production de biens et services banalisés et celles qui sont associées à un territoire : dans un pays comme la France, à économie tertiaire dominante, la plupart des régions vivent d'une économie de redistribution : les revenus primaires, issus de l'extérieur, viennent pour l'essentiel des retraites, de la sécurité sociale, des indemnités, de l'emploi public et font vivre, en étant dépensés sur place, un vaste secteur de commerces et services.

Ce sont les premières, les activités économiques banalisées, qui se trouvent directement concernées par le mécanisme mondial de redistribution et en leur sein, ce sont les activités les moins qualifiées qui en subissent de plein fouet les conséquences.

Certains réfutent l'idée de partage et avancent l'argument, non dénué de justesse, des adversaires de Malthus : le travail et la richesse ne sont pas des gâteaux qu'on se partage, mais des biens en quantité indéfinie, qui ont pour seule limite celle de la créativité humaine. J'en suis d'accord. En revanche, il y a un bien en quantité finie, c'est la biosphère et les capacités de régénération des écosystèmes. La biosphère vient aujourd'hui jouer le rôle que la terre et ses capacités de production agricole jouaient dans la réflexion de Malthus à l'époque où les progrès techniques dans leur gestion n'étaient pas très apparents. Pour sortir de ce dilemme, la seule solution est de découpler le développement de l'activité humaine au service du bien-être de tous d'une part, de la consommation de ressources naturelles de l'autre. Nous verrons dans la seconde partie de l'ouvrage comment y parvenir.

Regardons maintenant ce qui se passe du côté des pays en développement et en rattrapage. Quiconque est allé à Shanghai, a vu son dynamisme, ses symboles de modernité, les fantastiques capacités d'organisation et de mobilisation des savoir-faire qui les soutiennent, ne peut qu'avoir quelques picotements dans la moelle épinière et se demander de quoi seront faits demain nos propres... avantages comparatifs.

Contrairement à ce que l'on feint parfois de croire en Europe, le décollage économique de la Chine ne réserve pas les bienfaits de la nouvelle prospérité à un tout petit nombre de milliardaires, d'aventuriers sans scrupules de l'industrie ou de la finance, d'habiles exploiteurs d'une main-d'œuvre surabondante et réduite à accepter tout ce qu'on lui propose. Le livre *La consommation assassine*, traduit du State of the World 2004 du Worldwatch Institute³⁰, donne une bonne image de l'élargissement progressif de la consommation dans les pays en développement. « Les dépenses de consommation privée [dans le monde] ont dépassé en 2000 les 20 milliards de milliards de dollars alors qu'elles étaient de 4,8 milliards de milliards de dollars en 1960. Cette multiplication par quatre est due en partie à la croissance démographique mais pour l'essentiel elle trouve son origine dans l'extension de la prospérité en de nombreux points du globe. [...] 60 % des dépenses de consommation privée, au niveau du globe, sont faites par les 12 % des habitants de la planète vivant en Amérique du Nord et en Europe occidentale alors que le tiers le plus pauvre des humains, établi pour l'essentiel en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, ne compte que pour 3,2 % des sommes dévolues à la consommation. [...] Bien que la plupart des dépenses de consommation se fassent dans les régions les plus riches du monde, le nombre de consommateurs est réparti maintenant de manière plus ou moins égale entre pays développés et pays en voie de développement. [...] Se dessinent les contours d'une "classe de consommateurs" au niveau planétaire. Ces derniers ont un revenu supérieur à

30. Worldwatch Institute, *La consommation assassine*, traduit et adapté par Mohamed Larbi Bouguerra, Éd. Charles Léopold Mayer, 2005.

7 000 dollars de parité de pouvoir d'achat [...], ce qui représente approximativement le niveau du seuil officiel de pauvreté en Europe occidentale. La classe des consommateurs au niveau global présente un large spectre de degrés de fortune mais tous ses membres usent de la télévision, du téléphone et de l'Internet et sont donc familiers de la culture et des idées que charrient ces outils de communication. Cette classe des consommateurs totalise 1,7 milliard de personnes soit plus du quart de l'humanité. » Dans le tableau qui accompagne ce texte, on voit que l'Asie de l'Est et le Pacifique représentent 32,9 % de la population mondiale et 21,4 % des dépenses de consommation privée. Ce mouvement d'enrichissement touche le monde entier à l'exception de l'Afrique subsaharienne, qui représente près de 11 % de la population mondiale et seulement 1,2 % des dépenses de consommation privée.

Mais il suffit de fréquenter la Chine pour mesurer aussi combien s'applique, à la phase de développement où elle est arrivée, la loi de Kuznets. Participant en 2004 à un Forum Internet organisé par le journal chinois *Le Quotidien du peuple*, j'ai eu à répondre à cette question d'un internaute chinois : « Est-ce qu'en Europe aussi les pauvres détestent les riches ? » En d'autres termes, la capacité de la société chinoise à faire participer l'ensemble de la population à sa prospérité nouvelle est une question de vie et de mort tant les contrastes entre richesse et pauvreté sont devenus violents. Et cela est vrai dans tous les pays du monde. Un ami africain me disait un jour : « Si cela continue, à Nairobi, dans quelques années, une moitié de la population (la moitié pauvre) sera payée à protéger les biens de l'autre moitié (la moitié la plus riche) ».

Quiconque a observé la ghettoïsation des riches dans les métropoles du Sud comprend instantanément l'image. Le problème est en effet que, contrairement peut-être à ce qu'ont vécu au XIX^e siècle les pays acteurs de la première révolution industrielle, l'irruption de la consommation moderne se fait chez les nouveaux venus du développement avec une rare violence et, si l'on peut dire, sous les yeux de tous. Comme le note aussi le Worldwatch Institute, « En

2002, 1,12 milliard de foyers, soit les trois quarts de l'humanité, possédaient au moins un téléviseur. Regarder la télévision est devenu le loisir principal. » Ce qui signifie que les modèles de consommation portés par l'immense classe des consommateurs sont mis sous le regard de tous les autres.

Or, l'économie, telle qu'elle est conçue actuellement, promeut l'exaltation de la possession et privilégie les biens matériels qui consomment beaucoup de ressources non renouvelables, à commencer par la voiture. Chaque fois que je vais en Afrique, je suis tétonisé par la place qu'occupe la voiture dans la fine couche de la classe moyenne consommatrice. Et il est intéressant de voir qu'en Inde Tata a lancé en 2007 le projet d'une voiture très économique (à l'achat !) pour la mettre à la portée de la nouvelle classe émergente de consommateurs. En Chine la vente d'automobiles explose et pourrait bien, à terme, faire exploser le pays lui-même.

Les modèles de consommation ainsi créés ne sont pas viables, ne sont pas généralisables. Dans ces conditions, « repenser le bien vivre » pour reprendre le titre de la conclusion de la *Consommation assassine*, n'est pas une question de riches, de « bourgeois bohèmes », bobos qui, rassasiés de biens matériels, pourraient s'offrir le luxe de cultiver leur âme. C'est au contraire le modèle actuel de modernité, privilégiant les productions matérielles, mesuré à l'aune des échanges marchands, qui rompt avec la tradition séculaire des civilisations selon laquelle la finalité de l'homme est sociale et spirituelle bien avant d'être matérielle. Ce sont bien les règles du jeu de la production et de l'échange qui sont en cause.

« Encore cinq minutes, monsieur le bourreau », semblons-nous dire face à cette remise en cause. Laissons-nous encore pendant une décennie ou deux nous bercer de l'illusion que nous pourrons continuer à acheter des 4 x 4, passer des petites vacances dans les Caraïbes et autres folies ordinaires de ce genre parce que nous continuerons à maîtriser les hautes technologies ou la gestion des capitaux financiers, source de rentes auxquelles « les autres », les nouveaux venus, n'auront pas accès. Fariboles !

Une des dernières versions de cette utopie, c'est la « stratégie de Lisbonne » de l'Union européenne. En gros : « L'Union européenne, première dans l'économie de la connaissance ». Il suffit d'aller faire un tour dans les grandes universités chinoises, de voir l'invraisemblable investissement des familles chinoises dans l'éducation pour comprendre que la stratégie européenne est vouée à l'échec.

Même illusion aux États-Unis. En 2005³¹, 30 % des bénéfices totaux des entreprises étaient réalisés par le secteur financier, ce qui implique à la fois que l'essentiel de l'épargne mondiale continue à être géré par des banques américaines et que le secteur financier invente des produits de plus en plus sophistiqués, dont la valeur ajoutée réelle reste à démontrer, pour justifier le prélèvement de frais de gestion et de transaction aussi élevés. On connaît la suite, la fuite en avant des subprimes, le délayage du risque lié à ces prêts dans des produits financiers conduisant à une irresponsabilité généralisée et le système en train de craquer³².

Pendant qu'en novembre 2007 le président Sarkozy va vendre aux Chinois la technologie d'Airbus, c'est-à-dire, en un mot, les bijoux de famille pour réduire le déficit commercial, les États-Unis, malgré le décrochage du dollar, continuent de vivre à crédit grâce au « crédit à l'exportation » que constitue l'excédent commercial chinois. C'est encore le fonds souverain chinois qui vient au secours des banques américaines mises à mal par l'affaire des subprimes.

Croit-on sérieusement qu'on finance durablement le mode de vie occidental avec les royalités des brevets ? Encore faudrait-il que cette propriété intellectuelle soit effectivement privatisable et que cette privatisation soit jugée légitime, ce dont je doute.

31. Sources : “Bureau of Economic Analysis”, Département du commerce des États-Unis.

32. Note de décembre 2008. Cette fois c'est l'engrenage de la crise financière, de la crise économique et, bientôt, de la crise sociale. La politique monétaire laxiste de l'ancien président de la FED, Alan Greenspan, avait différé de quelques années l'échéance. Plus dure est la chute.